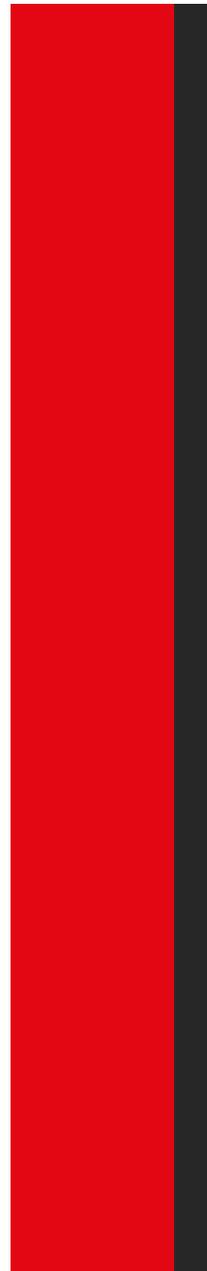




# PRÉSENTATION DE L'HUDA D'INDRE ET LOIRE

JANVIER 2024



# PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Depuis 1956, Adoma propose des solutions de logement très social et d'hébergement adaptées à tous celles et ceux – salariés ou sans emploi, familles (monoparentales), demandeurs d'asile, personnes seules, isolées ou sans-abris – qui traversent des difficultés économiques et d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier traditionnel.



Adoma (plus de 3 000 collaborateurs), gère plus de 79 000 logements, répartis dans 70 départements. Elle accueille et accompagne au quotidien 88 000 personnes.

Adoma est structurée sur un modèle déconcentré afin d'améliorer son efficacité sur tout le territoire. Son réseau d'exploitation est ainsi organisé autour de cinq Établissements : Ile-de-France, Est, Nord & Atlantique, Auvergne Rhône-Alpes et Méditerranée et 24 Directions territoriales.

Premier bailleur national du logement accompagné, Adoma est également le **premier opérateur de l'hébergement accompagné**, avec 26 000 places dont 22 000 dédiées à l'accueil de demandeurs d'asile.



# L'HEBERGEMENT ACCOMPAGNÉ...



# DES DEMANDEURS D'ASILE

## DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT GÉNÉRALISTE ET ASILE

TOTAL DES PLACES (au 31/12/2020)

- Hébergement asile : 22 333
  - Hébergement généraliste : 3 779
  - Hébergement asile + généraliste
- Capacité totale : 26 112

Implantation départementale Adoma :



### ÉTABLISSEMENT ILE-DE-FRANCE

Hébergement Asile : 2 754  
Hébergement Généraliste : 2 015  
Capacité totale : 4 769

### ÉTABLISSEMENT EST

Hébergement Asile : 6 225  
Hébergement Généraliste : 400  
Capacité totale : 6 625

### ÉTABLISSEMENT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

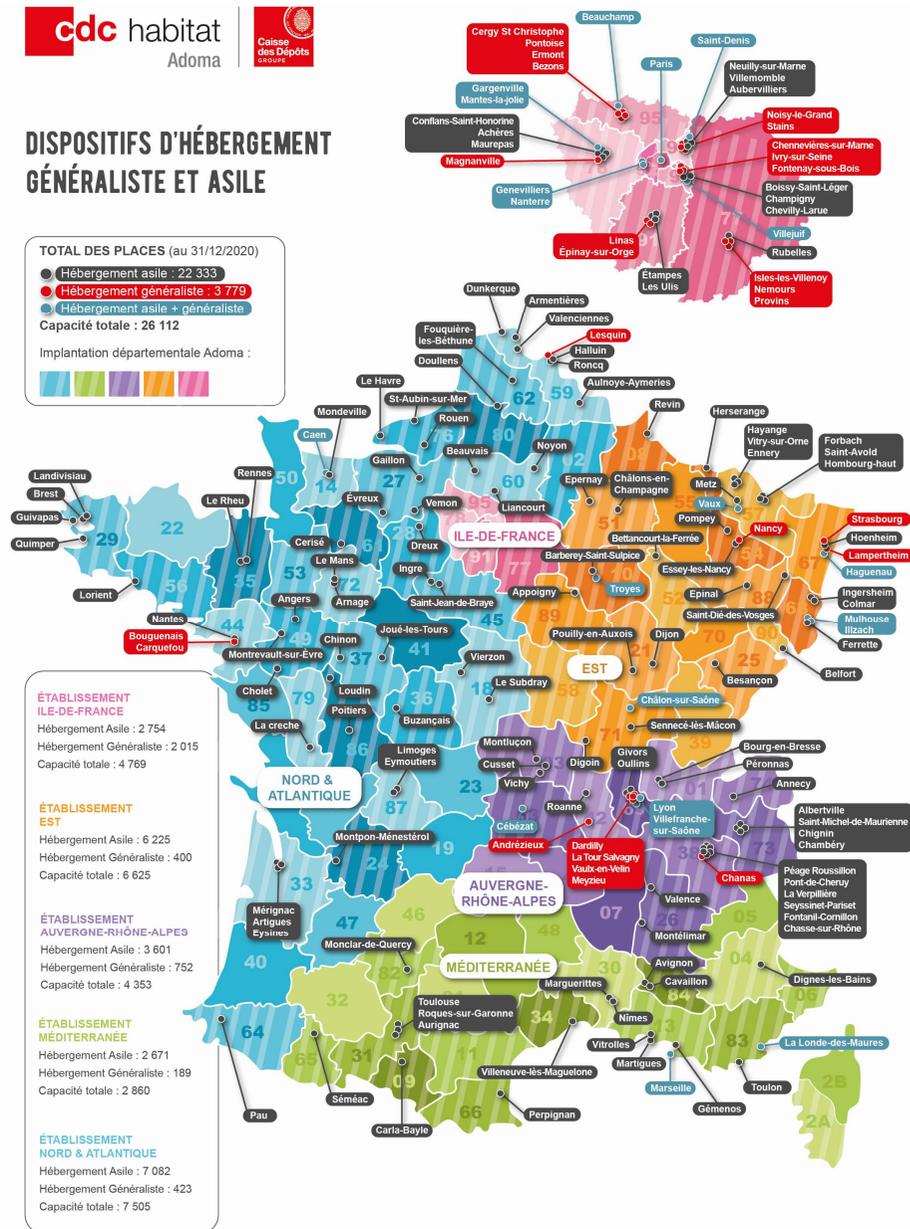
Hébergement Asile : 3 601  
Hébergement Généraliste : 752  
Capacité totale : 4 353

### ÉTABLISSEMENT MÉDITERRANÉE

Hébergement Asile : 2 671  
Hébergement Généraliste : 189  
Capacité totale : 2 860

### ÉTABLISSEMENT NORD & ATLANTIQUE

Hébergement Asile : 7 082  
Hébergement Généraliste : 423  
Capacité totale : 7 505





## CADA

La gestion des CADA  
par Adoma

---

Adoma gère **7 663 places** réparties dans **54 CADA**, soit 18% du parc national, tant dans les grandes agglomérations que sur les territoires ruraux.

130 places CADA  
À Joué-lès-Tours



## HUDA

La gestion des HUDA  
par Adoma

Adoma gère **7 068 places HUDA** réparties dans **63 structures** à la demande des préfetures de département afin de proposer des solutions d'hébergement accompagné aux demandeurs d'asile en complément du parc CADA.

140 Places HUDA  
Saint-Pierre-des-Corps  
et Chinon



## CHU

La gestion des CHU  
par Adoma

---

Adoma gère **713 places** (centres d'hébergement d'urgence) dans **9 structures**.

74 Places CHU  
À Tours

## CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile) **BOP 303**

Les CADA sont des établissements sociaux dédiés à l'accueil de demandeurs d'asile pendant l'instruction de leur procédure.

Le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement de 15 ans du CADA est conditionné aux résultats d'une évaluation externe réalisée par un organisme agréé par la Haute Autorité de la Santé (HAS).

- **46 632 places au niveau national** au 31/12/2021
- Création de 3400 places en 2022 dont 900 en outre-mer
- **Adoma gère 7 663 places réparties dans 54 CADA, soit 18% du parc national**, tant dans les grandes agglomérations que sur les territoires ruraux.

Orientation  
locale



## HUDA (Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile)

**BOP 303**

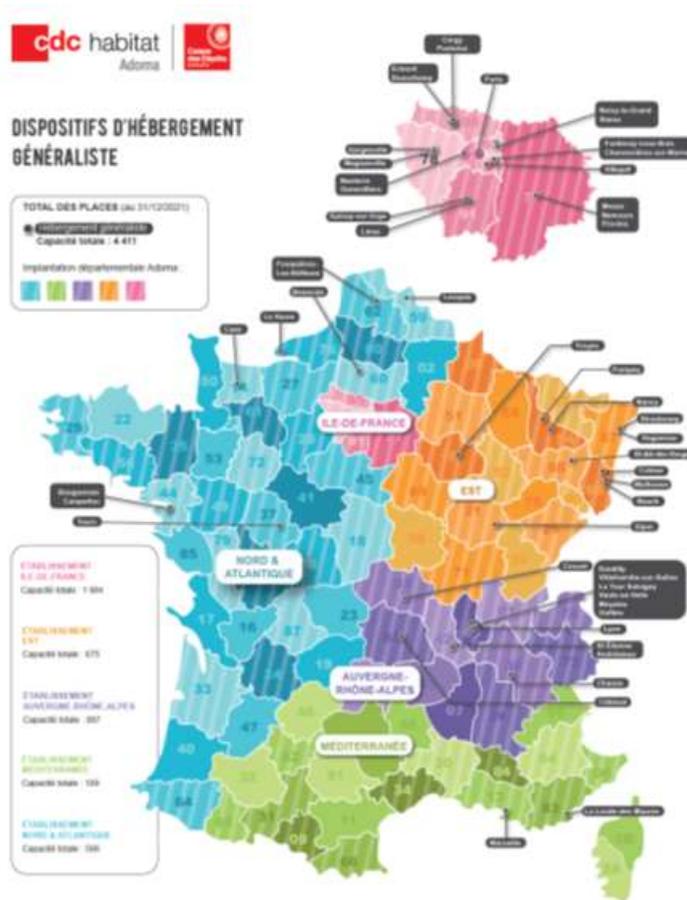
Les dispositifs HUDA, prévus en complément du parc CADA ou pour les demandeurs d'asile non éligibles au DNA, permettent de répondre aux besoins des services déconcentrés de l'État pour limiter le recours à l'hébergement en hôtel.

- 46 446 places au niveau national dont 6 091 en nuitées hôtelières (13%).
- Adoma gère 7 068 places HUDA réparties dans 63 structures à la demande des préfetures de département afin de proposer des solutions d'hébergement accompagné aux demandeurs d'asile en complément du parc CADA.

Orientation  
locale



# GÉNÉRALISTE



## LES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT GÉNÉRALISTE

**BOP 177**

- **2 CHRS** (centres d'hébergement et de réinsertion sociale): **82 places**
- **8 CHS** (centres de stabilisation) : **490 places**
- **9 CHU** (centres d'hébergement d'urgence) : **713 places**
- **24 HUAS** (hébergement d'urgence et d'accompagnement social): **2 215 places**
- **11 centres dits de « post-asile »** : **433 places** fléchées pour des publics déboutés / en cours de régularisation
- **Places hivernales** : **310 places**
- **1 LUI** (dispositif logements d'urgence et d'insertion pour résorber le logement insalubre) : **168 places**

# L'HUDA D'INDRE ET LOIRE



# UN PEU D'HISTOIRE

Ouverture d'un dispositif AT-SA Adoma le 04/02/2016, à Chinon pour un agrément de 80 places.

Ouverture d'un CAO (Centre d'accueil et d'orientation), à Saint-Pierre-des-Corps pour un agrément de 60 places.

Transformation de l'AT-SA et du CAO en HUDA au 1<sup>er</sup>/01/2019

Fusion des HUDA du département au 1<sup>er</sup>/01/2022, transformés en HUDA Indre et Loire

- **140 places réparties :**
  - 80 Places à Chinon en diffus
  - 60 Places à Saint-Pierre-Des-Corps en collectif

**Déplacement de 20 places de Chinon vers Saint-Pierre-des-Corps au 1<sup>er</sup>/04/2023**

- **140 places réparties :**
  - 60 Places à Chinon en diffus
  - **80 Places à Saint-Pierre-Des-Corps en collectif**



# UNE ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE

## ➤ Un fonctionnement départemental

- 5 intervenantes sociales réparties sur les deux sites
- 1 agent polyvalent en charge du collectif et des accueils
- Une Directrice hébergement adjointe
- Une DH
- Les assistantes secrétaires

## ➤ Un rattachement territorial

## ➤ Un service de maintenance



# LE PUBLIC ACCUEILLI A SPDC

## LE PUBLIC ACCUEILLI

- 100 personnes accompagnées par an jusqu'en 2022
- 120 personnes accompagnées en prévision en 2023
  - Public adulte : 81 %
  - Public enfant : 19 %
- Femmes : 16 %
- Hommes : 62 %

## Typologie du public :

- Femmes isolées avec enfants : 38 %
- Hommes isolés : 62 %



# SITUATIONS ADMINISTRATIVES A SPDC

## A l'entrée :

**Demandes d'asile (procédure normale et accélérée) : 30 %**

**Procédure DUBLIN : 70 %**

## Taux de reconnaissance 2023 (année incomplète)

**Nb de décisions positives OFPRA + CNDA rapporté au nombre de décisions définitives totales notifiées : 58 %**

**Pour 21 personnes bénéficiaires d'une protection internationale depuis le 1<sup>er</sup>/01/2023**



# ORIGINES DU PUBLIC ACCUEILLI

## Nationalités les plus représentées (DA et BPI)

:

- - Afghane
- - Guinéenne
- - Afrique subsaharienne

**Public francophone : 43 %**



# DUREE MOYENNE DE SEJOUR

- Durée moyenne de séjour : **567 jours**
- Durée moyenne de séjour des **BPI** : **813 jours**
- Durée moyenne de séjours des personnes déboutées : **490 jours**
- Délais de sortie des personnes déboutées : **37 jours**
- Délais de sortie des personnes BPI : **9 mois en moyenne**



# MISSIONS DE L'HUDA

La réalisation des missions du centre est définie selon les prestations suivantes :

- L'accueil et l'hébergement des personnes
- L'accompagnement social ( administratif, scolarisation, accès aux droits, sanitaire, etc.)
- La gestion de la sortie
- Le partenariat mobilisé



# LE PARTENARIAT

- **Institutionnel** : Préfecture, DDETS, OFII, OFPRA, CNDA

## Local avant tout

- **Administratif** : CPAM, CAF, Écoles de la CCCVL, MDS, etc.
- **Caritatif** : Hospitalité chinonaise aux Migrants, La Croix Rouge Française, les Resto du Cœur, Secours Populaire.
- **Pour la santé** : CLAT, centre de vaccination, hôpitaux, CMP, Pass
- **Insertion** : UFCV, Entr'aide et Solidarité, Lire et dire, Id Formation, pour exemple



# LES FREINS A L'INSERTION DES BPI

- **Accès à l'emploi** : inscriptions Pôle Emploi complexes ; accompagnement inadapté
  - Pour les mères isolées – besoin d'accéder à un mode de garde pour les enfants non-scolarisés
- **Accès au compte bancaire** : ouverture livret A et compte courant en amélioration
- **Accès aux droits sociaux** : délais longs ; méconnaissance des spécificités par les instructeurs
- **Accès aux soins** : absence de droits à l'entrée des personnes et offre médicale insuffisante
- **Accès au logement** : parc inadapté, délais d'accès aux autres prérequis

